

# Les concours de la session 2012 au ministère de l'éducation nationale

---

En 2012 :

- près des **trois quarts** des **23 000 lauréats** des concours de recrutement et examens professionnels de l'éducation nationale en 2012 sont issus de concours enseignants (**17 000**);
  - le nombre de lauréats des concours enseignants du premier degré a fortement progressé comparé à 2011 : **+54%** dans le public, **+20%** dans le privé, celui des concours enseignants du second degré et des concours pour les autres personnels est stable;
  - près de **4 candidats** se présentent pour un poste aux concours externes du premier degré public (taux d'attractivité) avec des disparités académiques (**moins de 3** en Ile-de-France), quasiment tous les postes sont pourvus;
  - dans le second degré public, la moyenne de **3,4 candidats par poste** aux concours externes recouvre des disparités disciplinaires, avec **moins de 2 candidats** au Capes de mathématiques et de lettres modernes, où tous les postes ne sont pas pourvus;
  - avec des taux d'attractivité aux concours externes voisins de ceux du secteur public, **5%** des postes ne sont pas pourvus dans le premier degré privé, **plus de 20%** dans le second degré privé (notamment dans les disciplines scientifiques);
  - plus de **20 candidats** se sont présentés pour un poste aux concours externes de personnels administratifs.
-

## Méthodologie

### Source et définitions

Les résultats aux différents concours de recrutement d'enseignants des premier et second degrés, de personnels ASS déconcentrés proviennent de la collecte d'information effectuée à partir d'extractions du système de gestion Ocean (Organisation des Concours et Examens Académiques et Nationaux). Il s'agit d'un portail académique regroupant les applications liées aux évaluations, examens et concours. Les données relatives aux concours nationaux ASS, de direction et d'inspection proviennent de la direction générale des ressources humaines (DGRH). Les concours de recrutement ITRF et des personnels des bibliothèques ne sont pas reportés, ces personnels étant quasi-exclusivement recrutés par le ministère de l'enseignement supérieur ; les statistiques qui leur sont relatives figurent dans la partie consacrée au personnel du MESR.

### Les concours de recrutement de personnels enseignants, d'éducation et d'orientation

- L'arrêté du 31 décembre 2009 modifié fixe les diplômes et les titres permettant de se présenter aux concours de personnels enseignants des premier et second degrés, et de personnels d'éducation. Les concours sont ouverts aux candidats titulaires d'un master 2 ou en cours de validation de master 2 (inscrit en M2), ou d'un titre sanctionnant un cycle d'études postsecondaires d'au moins cinq années. Les troisièmes concours sont ouverts aux candidats justifiant de cinq années d'activités professionnelles accomplies dans le cadre d'un contrat de droit privé. Les candidats aux concours internes doivent en outre remplir les conditions de qualité et de services publics. À titre transitoire et jusqu'à la session 2015 incluse, les conditions de titre ou de diplôme des candidats aux concours internes recrutés avant le 30 juillet 2009 restent celles en vigueur à la session 2009. Les concours sont ouverts sans condition de diplôme aux mères ou pères d'au moins trois enfants, aux sportifs de haut niveau, ainsi qu'aux troisièmes concours.
- Les candidats souhaitant exercer leurs fonctions dans un établissement privé sous contrat doivent se présenter aux concours de l'enseignement privé. Ils passent les mêmes épreuves devant les mêmes jurys que les candidats des concours correspondants de l'enseignement public. Les conditions de titre, de diplôme et de durée de services sont les mêmes que celles requises pour les candidats aux concours correspondants de l'enseignement public.
- Peuvent se présenter aux concours de conseillers d'orientation-psychologues les candidats justifiant de la licence en psychologie, d'un diplôme permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue dont la liste est fixée par le décret n° 90-255 du 22 mars 1990, ou d'un diplôme équivalent à la licence de psychologie.

**Les concours de recrutement de personnels de direction** – L'arrêté du 21 août 2006 modifié fixe les modalités d'organisation et la nature des épreuves.

**Les concours de recrutement de personnels d'inspection** – Les modalités de recrutement sont définies par le décret n° 2010-42 du 12 janvier 2010 et l'arrêté du 22 juin 2010.

**Les concours de recrutement de personnels administratifs, sociaux et de santé (ASS)** – Le recrutement s'opère selon deux modalités. Les concours dits « nationaux » sont organisés pour les corps de catégorie A (attaché d'administration, médecin et conseiller technique de service social) : les inscriptions se font auprès des services académiques, qui convoquent les candidats aux épreuves d'admissibilité, et les épreuves d'admission sont organisées au niveau de l'administration centrale. Les postes offerts à ces concours sont à pourvoir sur l'ensemble du territoire. Pour les autres corps, ce sont des concours dits « déconcentrés », c'est-à-dire des recrutements organisés par les rectorats et les vice-rectorats : les inscriptions se font auprès des services académiques qui convoquent les candidats aux épreuves écrites. Les postes offerts à ces concours sont à pourvoir dans le ressort de l'académie organisatrice du recrutement. En cas de réussite, les affectations sont prononcées au sein de l'académie organisatrice. À la session 2012, les personnels de laboratoire ont été intégrés dans les corps correspondants de la filière ITRF.

### Les indicateurs des concours

- **Inscrits** – Pour les concours de personnels ITRF, il s'agit des candidats ayant retourné leur(s) dossier(s) complété(s) au centre organisateur dans les délais impartis.
- **Présents** – Candidats qui se sont présentés à la première épreuve des concours, ou ayant envoyé un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) pour certains concours internes à compter de la session 2012, ou dont le dossier a été reçu (concours ITRF). Pour les concours de personnels ASS de médecin, de conseiller technique de service social et d'assistant de service social, il s'agit des candidats présents à l'épreuve orale d'admission. Leur nombre est toujours inférieur ou égal à celui des candidats inscrits.
- **Admissibles** – Pour les concours de personnels ITRF, il s'agit des candidats inscrits autorisés à passer l'épreuve d'admission.
- **Admis** – Candidats admis sur liste principale.
- **Taux d'attractivité** – Rapport du nombre de présents au nombre de postes ou contrats.
- **Taux de couverture** – Rapport du nombre d'admis au nombre de postes ou contrats, en %.
- **Taux de réussite** – Rapport du nombre d'admis au nombre de présents, en %.

# 1. Le recrutement par voie de concours à la session 2012

## 1.1. Les admis aux concours de la session 2012 : en augmentation de près de 12 % en 2012, de plus de 50 % pour les enseignants du premier degré public

Parmi les 20 700 admis aux différents concours de recrutement et examens professionnels organisés par le ministère de l'éducation nationale en 2012, 14 700 d'entre eux (71 %) ont réussi un concours de personnels enseignants, d'éducation ou d'orientation dans l'enseignement public (5 100 du premier degré et 9 600 du second degré) [Tableau 1]. Par ailleurs, 2 400 candidats ont été reçus aux concours enseignants dans l'enseignement privé (900 pour le premier degré et 1 500 pour le second degré). Ces recrutements d'enseignants composent ainsi (avec les personnels d'éducation et d'orientation du second degré public) plus des trois quarts des recrutements du ministère.

Les autres recrutements du MEN concernent les personnels administratifs, sociaux et de santé (ASS, 2 600, dont 10 % sont affectés au MESR), les personnels de direction et d'inspection (1 000).

La voie externe est prédominante dans les recrutements de personnels enseignants dans l'enseignement public, soit 96 % des admis du premier degré et 81 % des admis du second degré

[Graphique 1]. Dans l'enseignement privé, l'entrée se fait aussi majoritairement par la voie externe pour le premier degré (92 %). En revanche, pour le second degré, les deux voies sont en proportion plus équilibrée (56 % et 44 %).

Pour les recrutements de personnels ASS et ITRF, les plus importants numériquement après les enseignants, la part des concours externes est moins importante : 38,5 % pour les ASS et 48,5 % pour les ITRF. Les examens professionnels constituent, parallèlement aux concours internes, une modalité non négligeable de promotion, en particulier pour les ASS (32,5 % des admis).

Tous recrutements confondus, la session 2012 est marquée par une augmentation de plus de 50 % du nombre de lauréats aux concours d'enseignants du premier degré dans l'enseignement public, et de 20 % dans l'enseignement privé. S'agissant des enseignants du second degré, le nombre d'admis augmente légèrement dans le public (2 %) mais fléchit dans le privé (-1 %). Les recrutements de personnels non enseignants progressent également.

**Tableau 1 – Ensemble des admis par type de personnels et voie de concours**

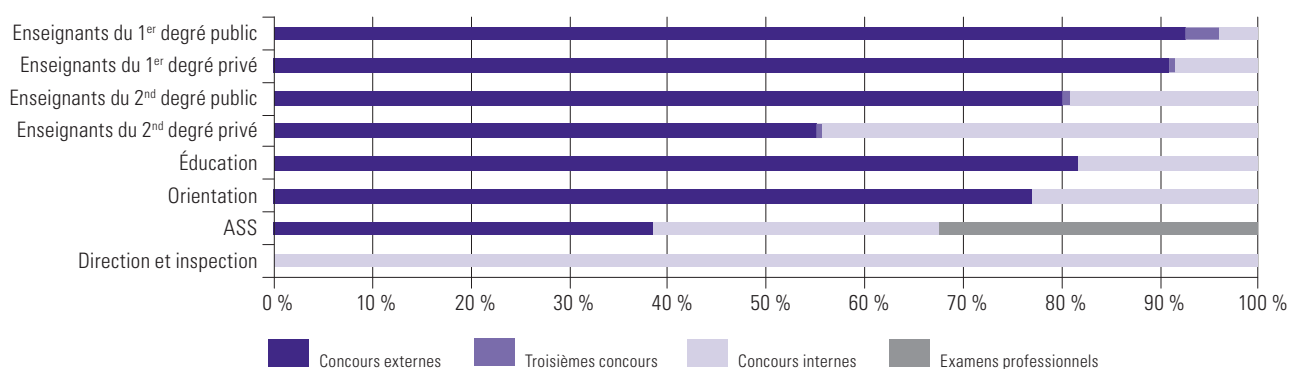
		Concours externes	Troisièmes concours	Total concours externes	Concours internes	Examens professionnels	Total	Évolution 2012/2011 (%)
Enseignants secteur public	1 <sup>er</sup> degré	4 709	174	4 883	205		5 088	54,3
	2 <sup>nd</sup> degré	7 416	62	7 478	1 776		9 254	2,0
	Éducation	245		245	55		300	-9,1
	Orientation	50		50	15		65	0,0
	<b>Total 2<sup>nd</sup> degré</b>	<b>7 711</b>	<b>62</b>	<b>7 773</b>	<b>1 846</b>		<b>9 619</b>	<b>1,6</b>
	<b>Ensemble 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré public</b>	<b>12 420</b>	<b>236</b>	<b>12 656</b>	<b>2 051</b>		<b>14 707</b>	<b>15,2</b>
Enseignants secteur privé	1 <sup>er</sup> degré	786	5	791	73		864	19,7
	2 <sup>nd</sup> degré	843	11	854	679		1 533	-0,8
	<b>Ensemble 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré privé</b>	<b>1 629</b>	<b>16</b>	<b>1 645</b>	<b>752</b>		<b>2 397</b>	<b>5,7</b>
<b>Ensemble personnels enseignants</b>		<b>14 049</b>	<b>252</b>	<b>14 301</b>	<b>2 803</b>		<b>17 104</b>	<b>13,8</b>
Personnels non enseignants/ secteur public	ASS	984		984	740	830	2 554	2,0
	Direction et inspection				992		992	6,4
<b>Ensemble personnels non enseignants</b>		<b>2 100</b>	<b>1</b>	<b>2 101</b>	<b>2 549</b>	<b>1 231</b>	<b>5 881</b>	<b>-1,0</b>
<b>Ensemble personnels</b>		<b>16 149</b>	<b>253</b>	<b>16 402</b>	<b>5 352</b>	<b>1 231</b>	<b>22 985</b>	<b>9,6</b>

Les évolutions sont calculées à périmètre constant, hors personnels ASS techniques et hors personnels ITRF et de bibliothèques.

Sources : MEN DEPP : système de gestion Ocean, session 2012. MEN-MESR DGRH. MEN DAF

Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie

**Graphique 1 – Répartition des admis par type de concours, selon le type de personnels**



Sources : MEN DEPP : système de gestion Ocean, session 2012. MEN-MESR DGRH. MEN DAF  
 Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie

## 2. Les résultats aux concours de personnels enseignants

### 2.1. Les concours du premier degré public : le nombre de candidats présents se stabilise en 2012

5 150 postes ont été ouverts au recrutement 2012 d'enseignants du premier degré public (96 % aux concours externes, 4 % aux concours internes) [Tableau 2]. De plus, dans le cadre du plan d'urgence décidé par le gouvernement, 1 000 postes supplémentaires de professeurs des écoles ont été créés. Ils ont été pourvus par le recours aux listes complémentaires.

Les candidats sont autant à se présenter aux concours que l'an passé [Annexe 1], pour davantage de postes à pourvoir (+52,4 %) que reflète l'évolution du nombre d'admis [Annexe 2]. La session 2012 marque ainsi l'arrêt de la baisse continue des candidatures et des postes depuis 2004. En 2011, la baisse de participation au concours a été accentuée par l'entrée en vigueur de la réforme de la « mastérisation » selon laquelle les futurs enseignants doivent attester d'un niveau master 2 (bac+5) pour se présenter aux concours, réduisant les viviers potentiels de

candidats. Les concours deviennent moins sélectifs avec moins de 4 candidats présents pour un poste offert en 2012 [Annexe 3]. Cette moyenne masque une grande dispersion académique aux concours externes, de 1,7 en Guyane, 2,0 à Créteil, 2,1 à Versailles et 2,8 à Paris, à plus de 8 dans les académies de la Martinique, de Nancy-Metz et de la Guadeloupe. Au premier concours interne, destiné aux instituteurs titulaires, on compte 2 présents par poste, près de 6 aux seconds concours internes. Comme les années passées, près de 100 % des postes offerts aux concours externes sont pourvus. Autrement dit, le taux de réussite aux concours externes s'établit à 26,1 % en 2012. Très contrasté selon les académies, il varie de 6,8 % en Guadeloupe à 50,5 % à Créteil [Carte]. En revanche, 17 % des postes ouverts aux concours internes sont restés vacants, sur des volumes plus faibles, sans commune mesure avec ceux de la voie externe.

**Tableau 2 – Concours de recrutement de personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré public**

	Postes	Inscrits	Présents	Présents/ poste	Admis (1)	% sur l'ensemble des admis	% taux de réussite (admis/ présents)	% taux de couverture (admis/postes)
Concours externe	4 601	37 019	17 386	3,8	4 637	91,2	26,7	100,8
Concours externe spécial	102	318	182	1,8	72	1,4	39,6	70,6
Troisième concours	200	3 888	1 049	5,2	174	3,4	16,6	87,0
<b>Total concours externes</b>	<b>4 903</b>	<b>41 225</b>	<b>18 617</b>	<b>3,8</b>	<b>4 883</b>	<b>96,0</b>	<b>26,2</b>	<b>99,6</b>
Premier concours interne	150	595	296	2,0	111	2,2	37,5	74,0
Second concours interne	93	2 003	549	5,9	93	1,8	16,9	100,0
Second concours interne spécial	4	69	10	2,5	1	0,0	10,0	25,0
<b>Total concours internes</b>	<b>247</b>	<b>2 667</b>	<b>855</b>	<b>3,5</b>	<b>205</b>	<b>4,0</b>	<b>24,0</b>	<b>83,0</b>
<b>Total</b>	<b>5 150</b>	<b>43 892</b>	<b>19 472</b>	<b>3,8</b>	<b>5 088</b>	<b>100,0</b>	<b>26,1</b>	<b>98,8</b>

(1) Le nombre d'admis aux concours externes est supérieur au nombre de postes grâce à un report de postes non pourvus aux concours internes.

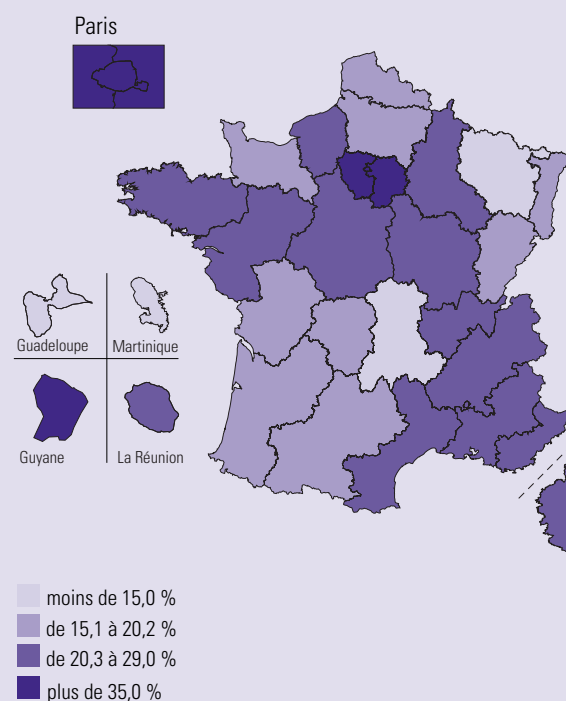
Sources : MEN DEPP : système de gestion Ocean, session 2012. MEN-MESR DGRH

Champ : France métropolitaine + DOM + COM

**Concours externes de recrutement de professeurs des écoles par académie  
(concours externe, externe spécial et troisième concours confondus)**

Académies	Postes	Présents	Présents/ poste	Admis	% taux de réussite (admis/ présents)
Aix-Marseille	185	786	4,2	185	23,5
Amiens	90	503	5,6	90	17,9
Besançon	65	364	5,6	64	17,6
Bordeaux	182	966	5,3	182	18,8
Caen	49	324	6,6	49	15,1
Clermont-Ferrand	45	325	7,2	45	13,8
Corse	19	92	4,8	19	20,7
Créteil	840	1 662	2,0	840	50,5
Dijon	81	366	4,5	81	22,1
Grenoble	276	953	3,5	276	29,0
Lille	190	1 100	5,8	188	17,1
Limoges	28	167	6,0	28	16,8
Lyon	280	1 100	3,9	280	25,5
Montpellier	159	768	4,8	157	20,4
Nancy-Metz	71	628	8,8	71	11,3
Nantes	200	922	4,6	200	21,7
Nice	98	461	4,7	98	21,3
Orléans-Tours	147	598	4,1	147	24,6
Paris	119	332	2,8	119	35,8
Poitiers	89	460	5,2	89	19,3
Reims	85	395	4,6	85	21,5
Rennes (1)	128	639	5,0	130	20,3
Rouen	115	498	4,3	112	22,5
Strasbourg (1)	89	537	6,0	90	16,8
Toulouse	120	713	5,9	120	16,8
Versailles	930	1 966	2,1	930	47,3
<b>Total France métropolitaine</b>	<b>4 680</b>	<b>17 625</b>	<b>3,8</b>	<b>4 675</b>	<b>26,5</b>
Guadeloupe	14	205	14,6	14	6,8
Guyane	85	147	1,7	70	47,6
Martinique	22	184	8,4	22	12,0
La Réunion	102	456	4,5	102	22,4
<b>Total DOM</b>	<b>223</b>	<b>992</b>	<b>4,4</b>	<b>208</b>	<b>21,0</b>
<b>France métropolitaine + DOM</b>	<b>4 903</b>	<b>18 617</b>	<b>3,8</b>	<b>4 883</b>	<b>26,2</b>

**Carte – Taux de réussite aux concours externes de recrutement de professeurs des écoles**



Sources : MEN DEPP/système de gestion Ocean, session 2012

(1) Le nombre d'admis aux concours externes est supérieur au nombre de postes grâce à un report de postes non pourvus aux concours internes.

Sources : MEN DEPP : système de gestion Ocean, session 2012

## 2.2. Les concours du second degré public

### La baisse du nombre de candidats présents aux concours s'interrompt en 2012

10 450 postes ont été ouverts au recrutement 2012 dans le second degré public (82,3 % aux concours externes, 17,7 % aux concours internes) [Tableau 3]. De plus, dans le cadre du plan d'urgence décidé par le gouvernement, 60 postes supplémentaires ont été offerts au concours externe du Capes, 75 au concours externe de conseillers principaux d'éducation (CPE). Ils ont été pourvus par le recours aux listes complémentaires.

La session 2012 se caractérise par l'arrêt de la baisse du nombre de candidats présents engagée depuis le milieu des années 2000 (+ 1,3 % de présents par rapport à 2011) [Annexe 1], face à une offre de postes stabilisée autour de 10 000 depuis 2008. Comme aux concours externes d'enseignants du premier degré, la « mas-terisation » a accentué la baisse de participation en 2011. Ces évolutions reflètent celles des concours externes : un nombre de candidats présents en progression de 6 % par rapport à 2011, pour une offre de postes comparable aux années précédentes. En revanche, aux concours internes, la baisse du nombre de candidats présents s'est prolongée (- 5 % en 2012 comparée à 2011)

pour une offre de postes stabilisée.

Le taux d'attractivité aux concours externes s'établit à 3,4 en 2012. Les concours internes sont plus sélectifs avec 11 candidats présents par poste. Au total, il s'établit à 4,8, après son point bas à 4,7 en 2011 et son maximum à 7,8 en 2008 [Annexe 1].

Les concours de l'enseignement constituent la majorité des concours du second degré public, pour chacune des deux voies de recrutement, externe ou interne : 96,2 % des admis. Les autres candidats ont réussi les concours de personnels d'éducation (CPE) ou d'orientation (COP). Le taux de réussite global pour la voie externe est de 25,1 %, mais de 13,1 % et 10,3 % pour les concours de CPE et de COP.

Plus de 800 postes n'ont pas été pourvus aux concours externes d'enseignants, dont 700 au Capes (14 % des postes offerts) et une centaine au CAPLP (soit 8,5 % des postes).

Le taux de réussite aux concours internes de l'enseignement (9,1 %) est très inférieur à celui des concours externes. 2,7 % des candidats présents au concours interne de CPE ont été admis contre 21,1 % à celui de COP. Quasiment tous les postes offerts aux concours internes de l'enseignement public ont été pourvus.

Tableau 3 – Concours de recrutement de personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du 2<sup>nd</sup> degré public

	Postes	Inscrits	Présents	Présents/poste	Admis	% sur l'ensemble des admis	% taux de réussite (admis/présents)	% taux de couverture (admis/postes)
Agrégation	1 248	21 694	8 323	6,7	1 244	12,9	14,9	99,7
Capes (1)	4 909	25 589	13 434	2,7	4 203	43,7	31,3	85,6
Capeps	600	1 768	1 242	2,1	600	6,2	48,3	100,0
Capet	191	3 487	1 214	6,4	189	2,0	15,6	99,0
CAPLP	1 357	10 483	4 343	3,2	1 242	12,9	28,6	91,5
<b>Total concours d'enseignement externes</b>	<b>8 305</b>	<b>63 021</b>	<b>28 556</b>	<b>3,4</b>	<b>7 478</b>	<b>77,7</b>	<b>26,2</b>	<b>90,0</b>
CPE	245	5 187	1 865	7,6	245	2,6	13,1	100,0
COP	50	1 398	486	9,7	50	0,5	10,3	100,0
<b>Total concours externes</b>	<b>8 600</b>	<b>69 606</b>	<b>30 907</b>	<b>3,6</b>	<b>7 773</b>	<b>80,8</b>	<b>25,1</b>	<b>90,4</b>
Agrégation	759	16 742	10 658	14,0	759	7,9	7,1	100,0
Capes	648	10 836	5 692	8,8	648	6,8	11,4	100,0
Capeps	60	1 277	763	12,7	60	0,6	7,9	100,0
Capet	38	1 425	440	11,6	38	0,4	8,6	100,0
CAPLP	275	4 538	1 939	7,1	271	2,8	14,0	98,5
<b>Total concours d'enseignement internes</b>	<b>1 780</b>	<b>34 818</b>	<b>19 492</b>	<b>11,0</b>	<b>1 776</b>	<b>18,5</b>	<b>9,1</b>	<b>99,8</b>
CPE	55	4 492	2 010	36,5	55	0,6	2,7	100,0
COP	15	234	71	4,7	15	0,1	21,1	100,0
<b>Total concours internes</b>	<b>1 850</b>	<b>39 544</b>	<b>21 573</b>	<b>11,7</b>	<b>1 846</b>	<b>19,2</b>	<b>8,6</b>	<b>99,8</b>
<b>Total</b>	<b>10 450</b>	<b>109 150</b>	<b>52 480</b>	<b>5,0</b>	<b>9 619</b>	<b>100,0</b>	<b>18,3</b>	<b>92,0</b>

(1) Le troisième concours est comptabilisé avec le concours externe.

Sources : MEN DEPP : système de gestion Ocean, session 2012

Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie

## Les résultats à l'agrégation par discipline

À l'agrégation externe, 14,9 % des présents ont été admis [Tableau 4]. L'éducation physique et sportive, où peu de postes sont ouverts en comparaison avec la voie interne, et la section économie et gestion sont particulièrement sélectives avec un taux inférieur à 10 %. En revanche, les taux de réussite en alle-

mand (31,6 %) et en mathématiques (23,3 %) sont parmi les plus élevés. La voie interne offre moins de 40 % des postes ; les taux de réussite par discipline y sont toujours inférieurs à ceux de la voie externe et ne dépassent 10 % qu'en allemand.

Quasiment tous les postes offerts à l'externe ont été pourvus, 100 % à l'interne.

**Tableau 4 – Nombre de postes, d'inscrits, de présents et d'admis à l'agrégation**

		Postes	Inscrits	Présents	Présents/poste	Admis	% taux de réussite (admis/présents)	% taux de couverture (admis/postes)
Agrégation externe	<b>Disciplines scientifiques</b>	<b>483</b>	<b>6 960</b>	<b>2 845</b>	<b>5,9</b>	<b>483</b>	<b>17,0</b>	<b>100,0</b>
	dont : mathématiques	308	3 027	1 323	4,3	308	23,3	100,0
	sciences physiques	105	2 398	852	8,1	105	12,3	100,0
	<b>Disciplines littéraires et sciences humaines</b>	<b>328</b>	<b>5 677</b>	<b>2 200</b>	<b>6,7</b>	<b>326</b>	<b>14,8</b>	<b>99,4</b>
	dont : lettres modernes	90	1 533	598	6,6	90	15,1	100,0
	histoire	70	1 692	644	9,2	70	10,9	100,0
	<b>Langues</b>	<b>235</b>	<b>3 884</b>	<b>1 505</b>	<b>6,4</b>	<b>234</b>	<b>15,5</b>	<b>99,6</b>
	dont : anglais	128	2 130	879	6,9	128	14,6	100,0
	allemand	50	356	155	3,1	49	31,6	98,0
	<b>Disciplines professionnelles</b>	<b>121</b>	<b>3 262</b>	<b>1 020</b>	<b>8,4</b>	<b>121</b>	<b>11,9</b>	<b>100,0</b>
	dont : économie et gestion	53	1 995	562	10,6	53	9,4	100,0
	mécanique	25	257	111	4,4	25	22,5	100,0
	<b>Disciplines artistiques</b>	<b>56</b>	<b>1 114</b>	<b>489</b>	<b>8,7</b>	<b>55</b>	<b>11,2</b>	<b>98,2</b>
<b>Éducation physique et sportive</b>	<b>25</b>	<b>797</b>	<b>264</b>	<b>10,6</b>	<b>25</b>	<b>9,5</b>	<b>100,0</b>	
<b>Total</b>		<b>1 248</b>	<b>21 694</b>	<b>8 323</b>	<b>6,7</b>	<b>1 244</b>	<b>14,9</b>	<b>99,7</b>

Agrégation interne	<b>Disciplines scientifiques</b>	<b>200</b>	<b>5 136</b>	<b>3 512</b>	<b>17,6</b>	<b>200</b>	<b>5,7</b>	<b>100,0</b>
	dont : mathématiques	125	2 324	1 622	13,0	125	7,7	100,0
	sciences physiques	35	1 546	982	28,1	35	3,6	100,0
	<b>Disciplines littéraires et sciences humaines</b>	<b>263</b>	<b>4 696</b>	<b>2 940</b>	<b>11,2</b>	<b>263</b>	<b>8,9</b>	<b>100,0</b>
	dont : lettres modernes	102	1 984	1 292	12,7	102	7,9	100,0
	histoire et géographie (1)	90	1 495	898	10,0	90	10,0	100,0
	<b>Langues</b>	<b>121</b>	<b>3 099</b>	<b>1 956</b>	<b>16,2</b>	<b>121</b>	<b>6,2</b>	<b>100,0</b>
	dont : anglais	56	1 703	1 049	18,7	56	5,3	100,0
	allemand	35	286	189	5,4	35	18,5	100,0
	<b>Disciplines professionnelles</b>	<b>48</b>	<b>1 479</b>	<b>761</b>	<b>15,9</b>	<b>48</b>	<b>6,3</b>	<b>100,0</b>
	dont : économie et gestion	38	1 182	583	15,3	38	6,5	100,0
	mécanique							
	<b>Disciplines artistiques</b>	<b>27</b>	<b>648</b>	<b>432</b>	<b>16,0</b>	<b>27</b>	<b>6,3</b>	<b>100,0</b>
<b>Éducation physique et sportive</b>	<b>100</b>	<b>1 684</b>	<b>1 057</b>	<b>10,6</b>	<b>100</b>	<b>9,5</b>	<b>100,0</b>	
<b>Total</b>		<b>759</b>	<b>16 742</b>	<b>10 658</b>	<b>14,0</b>	<b>759</b>	<b>7,1</b>	<b>100,0</b>

(1) Au concours interne de l'agrégation, l'histoire et la géographie sont regroupées au sein d'une seule section.

Sources : MEN DEPP : système de gestion Ocean, session 2012

Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie

## Les résultats aux Capes, Capet et CAPLP par discipline : 14 % des postes n'ont pas été pourvus au Capes externe en 2012

Les concours du Capes sont les principaux concours de recrutement de personnels enseignants du second degré dans l'enseignement public. Au Capes externe, 37,0 % des postes sont offerts dans les disciplines littéraires et de sciences humaines, 29,4 % dans les disciplines scientifiques, 27,8 % en langues [Tableau 5]. Le « rendement » des concours, c'est-à-dire leur capacité à recruter autant de candidats que de postes ouverts est lié au rapport entre le nombre de présents et le nombre de postes (ou taux

d'attractivité). À la session 2012, aux concours externes d'enseignants du second degré public, en général, tous les postes ne sont pas pourvus au dessous de 3,5 candidats présents par poste, à quelques exceptions près (Capeps et les disciplines d'enseignement générales du CAPLP). En particulier, les trois principales sections du Capes – mathématiques, anglais, lettres modernes – n'ont pas fait le plein de recrutement (respectivement 30 %, 16 % et 7 % de postes non pourvus) : seulement environ 2 candidats par poste se sont présentés [Graphique 2]. Le taux de réussite aux concours externes du Capes est élevé (31,3 %) : 48,3 % en

lettres modernes, 41,8 % en mathématiques, 29,1 % en langues (36,1 % en anglais). Il l'est également au Capets externe (48,3 % où, en revanche, les 600 postes ouverts ont été pourvus. Les concours internes offrent beaucoup moins de postes que les

concours externes et ils sont tous beaucoup plus sélectifs. Par exemple, au Capes interne, 11,4 % des candidats présents sont reçus, en moyenne. Quasiment tous les postes offerts aux différents concours internes ont été pourvus.

**Tableau 5 – Nombre de postes, d'inscrits, de présents et d'admis aux Capes, Capet et CAPLP**

	Postes	Inscrits	Présents	Présents/ poste	Admis	% taux de réussite (admis/présents)	% taux de couverture (admis/postes)	
Capes, Capet, CAPLP externes	<b>Capes :</b>							
	<b>Disciplines scientifiques</b>	<b>1 442</b>	<b>7 528</b>	<b>3 572</b>	<b>2,5</b>	<b>1 144</b>	<b>32,0</b>	<b>79,3</b>
	dont : mathématiques	980	3 728	1 632	1,7	682	41,8	69,6
	sciences de la vie et de la Terre	257	1 803	1 036	4,0	257	24,8	100,0
	<b>Disciplines littéraires et sciences humaines</b>	<b>1 815</b>	<b>10 123</b>	<b>5 087</b>	<b>2,8</b>	<b>1 616</b>	<b>31,8</b>	<b>89,0</b>
	dont : lettres modernes	733	2 701	1 411	1,9	681	48,3	92,9
	histoire et géographie	580	3 670	2 117	3,7	580	27,4	100,0
	<b>Langues</b>	<b>1 367</b>	<b>6 652</b>	<b>4 080</b>	<b>3,0</b>	<b>1 189</b>	<b>29,1</b>	<b>87,0</b>
	dont : anglais	805	3 150	1 865	2,3	674	36,1	83,7
	espagnol	273	2 077	1 461	5,4	273	18,7	100,0
	<b>Disciplines artistiques</b>	<b>280</b>	<b>1 262</b>	<b>683</b>	<b>2,4</b>	<b>250</b>	<b>36,6</b>	<b>89,3</b>
	<b>Langages spéciaux (1)</b>	<b>5</b>	<b>24</b>	<b>12</b>	<b>2,4</b>	<b>4</b>	<b>33,3</b>	<b>80,0</b>
	<b>Total Capes (2)</b>	<b>4 909</b>	<b>25 589</b>	<b>13 434</b>	<b>2,7</b>	<b>4 203</b>	<b>31,3</b>	<b>85,6</b>
	<b>Capeps</b>	<b>600</b>	<b>1 768</b>	<b>1 242</b>	<b>2,1</b>	<b>600</b>	<b>48,3</b>	<b>100,0</b>
	<b>Capet</b>	<b>191</b>	<b>3 487</b>	<b>1 214</b>	<b>6,4</b>	<b>189</b>	<b>15,6</b>	<b>99,0</b>
	dont : économie et gestion	75	1 789	633	8,4	75	11,8	100,0
	biotechnologies	38	617	200	5,3	38	19,0	100,0
	<b>CAPLP :</b>							
	<b>Disciplines d'enseignement général</b>	<b>630</b>	<b>4 538</b>	<b>1 852</b>	<b>2,9</b>	<b>601</b>	<b>32,5</b>	<b>95,4</b>
	dont : lettres-histoire et géographie	250	1 723	628	2,5	222	35,4	88,8
	mathématiques-sciences physiques	230	1 563	616	2,7	230	37,3	100,0
	<b>Disciplines professionnelles</b>	<b>727</b>	<b>5 945</b>	<b>2 491</b>	<b>3,4</b>	<b>641</b>	<b>25,7</b>	<b>88,2</b>
dont : économie et gestion	212	2 713	1 000	4,7	212	21,2	100,0	
biotechnologies	165	694	299	1,8	132	44,1	80,0	
<b>Total CAPLP</b>	<b>1 357</b>	<b>10 483</b>	<b>4 343</b>	<b>3,2</b>	<b>1 242</b>	<b>28,6</b>	<b>91,5</b>	
Capes, Capet, CAPLP internes	<b>Capes :</b>							
	<b>Disciplines scientifiques</b>	<b>185</b>	<b>2 403</b>	<b>1 227</b>	<b>6,6</b>	<b>185</b>	<b>15,1</b>	<b>100,0</b>
	dont : mathématiques	155	1 744	881	5,7	155	17,6	100,0
	sciences de la vie et de la Terre	30	659	346	11,5	30	8,7	100,0
	<b>Disciplines littéraires et sciences humaines</b>	<b>239</b>	<b>5 058</b>	<b>2 611</b>	<b>10,9</b>	<b>239</b>	<b>9,2</b>	<b>100,0</b>
	dont : lettres modernes	92	1 665	846	9,2	92	10,9	100,0
	histoire et géographie	60	1 353	667	11,1	60	9,0	100,0
	<b>Langues</b>	<b>177</b>	<b>2 489</b>	<b>1 343</b>	<b>7,6</b>	<b>177</b>	<b>13,2</b>	<b>100,0</b>
	dont : anglais	118	1 368	722	6,1	118	16,3	100,0
	espagnol	22	821	444	20,2	22	5,0	100,0
	<b>Disciplines artistiques</b>	<b>47</b>	<b>886</b>	<b>511</b>	<b>10,9</b>	<b>47</b>	<b>9,2</b>	<b>100,0</b>
	<b>Total Capes</b>	<b>648</b>	<b>10 836</b>	<b>5 692</b>	<b>8,8</b>	<b>648</b>	<b>11,4</b>	<b>100,0</b>
	<b>Capeps</b>	<b>60</b>	<b>1 277</b>	<b>763</b>	<b>12,7</b>	<b>60</b>	<b>7,9</b>	<b>100,0</b>
	<b>Capet</b>	<b>38</b>	<b>1 425</b>	<b>440</b>	<b>11,6</b>	<b>38</b>	<b>8,6</b>	<b>100,0</b>
	dont : économie et gestion	17	977	283	16,6	17	6,0	100,0
	biotechnologies	3	132	42	14,0	3	7,1	100,0
	<b>CAPLP :</b>							
	<b>Disciplines d'enseignement général</b>	<b>82</b>	<b>2 379</b>	<b>893</b>	<b>10,9</b>	<b>82</b>	<b>9,2</b>	<b>100,0</b>
	dont : lettres-histoire et géographie	25	1 006	392	15,7	25	6,4	100,0
	mathématiques-sciences physiques	42	877	336	8,0	42	12,5	100,0
	<b>Disciplines professionnelles</b>	<b>193</b>	<b>2 159</b>	<b>1 046</b>	<b>5,4</b>	<b>189</b>	<b>18,1</b>	<b>97,9</b>
	dont : biotechnologies	65	622	339	5,2	65	19,2	100,0
<b>Total CAPLP</b>	<b>275</b>	<b>4 538</b>	<b>1 939</b>	<b>7,1</b>	<b>271</b>	<b>14,0</b>	<b>98,5</b>	

(1) Un Capes de langue des signes française (LSF) a été créé en 2010. Il est destiné à doter l'éducation nationale d'un vivier de professeurs habilités à enseigner la langue des signes française à laquelle la loi du 11 février 2005 (loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées) a conféré le statut de langue à part entière.

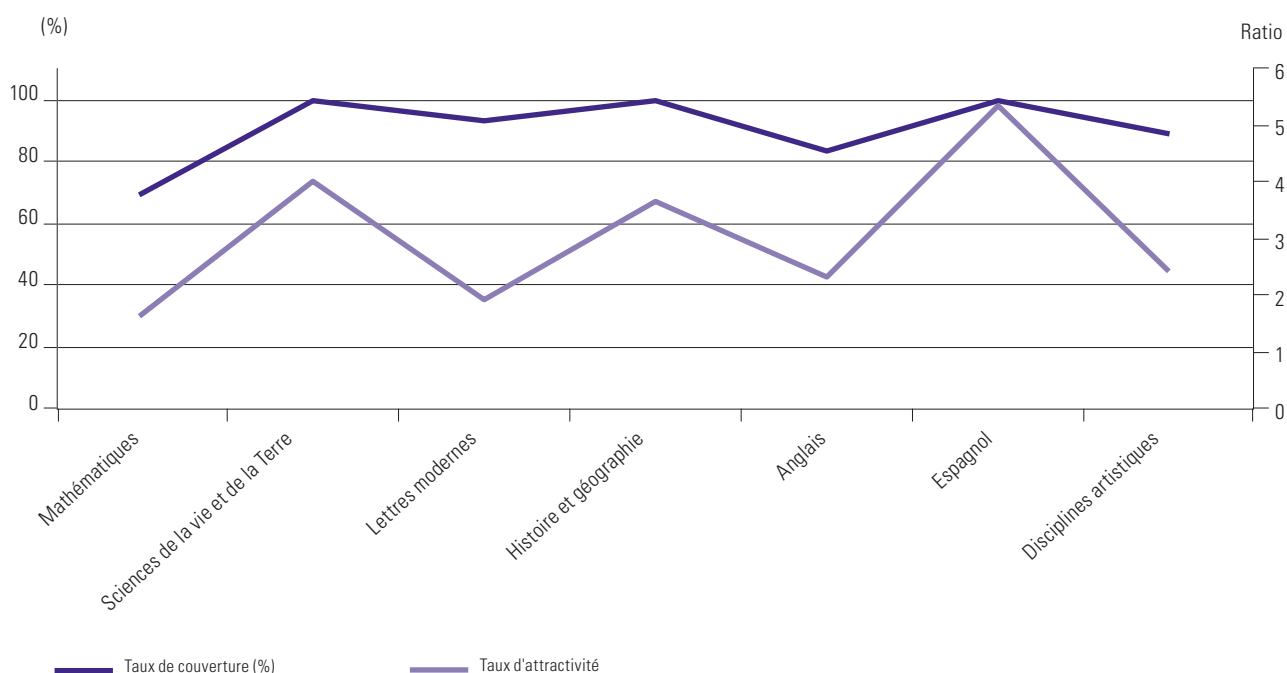
(2) Le troisième concours est comptabilisé avec le concours externe.

Sources : MEN DEPP : système de gestion Ocean, session 2012

Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie



**Graphique 2 – Les taux d’attractivité et de couverture au Capes externe par discipline**



Sources : MEN DEPP : système de gestion Ocean, session 2012  
 Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie

### 2.3. Les concours du premier degré privé

1 000 contrats ont été ouverts en vue de recruter des professeurs des écoles dans l’enseignement privé (86,2 % aux concours externes, 13,8 % aux concours internes) [Tableau 6]. Près de 30 % de candidats en plus se sont présentés aux concours par rapport à la session 2011 [Annexe 1] pour davantage de postes à pourvoir (+7,3 %). Le taux d’attractivité des concours du premier degré privé est assez comparable à celui du public, soit une moyenne nationale de 4 candidats présents pour un poste (3,8 dans le public) [Annexe 1]. Contrairement au public, à peine

neuf contrats sur dix ont été pourvus globalement : un sur deux aux concours internes malgré un taux d’attractivité élevé au second concours.

Parmi les 3 857 candidats présents à un concours de professeurs des écoles du privé, 864 ont été admis à la session 2012. Les chances de succès à un concours de professeurs des écoles dans l’enseignement privé sont légèrement inférieures à celles de l’enseignement public : le taux de réussite aux concours externes s’établit à 23,6 %, soit près de trois points de moins que dans le public.

**Tableau 6 – Concours de recrutement de personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré privé**

	Contrats	Inscrits	Présents	Présents/ contrat	Admis	% sur l’ensemble des admis	% taux de réussite (admis/présents)	% taux de couverture (admis/contrats)
Concours externe	797	7 948	3 267	4,1	775	89,7	23,7	97,2
Concours externe spécial	26	82	51	2,0	11	1,3	21,6	42,3
Troisième concours	12	230	37	3,1	5	0,6	13,5	41,7
<b>Total concours externes</b>	<b>835</b>	<b>8 260</b>	<b>3 355</b>	<b>4,0</b>	<b>791</b>	<b>91,6</b>	<b>23,6</b>	<b>94,7</b>
Premier concours interne	40	97	42	1,1	14	1,6	33,3	35,0
Second concours interne	91	949	458	5,0	57	6,6	12,4	62,6
Second concours interne spécial	3	5	2	0,7	2	0,2	100,0	66,7
<b>Total concours internes</b>	<b>134</b>	<b>1 051</b>	<b>502</b>	<b>3,7</b>	<b>73</b>	<b>8,4</b>	<b>14,5</b>	<b>54,5</b>
<b>Total</b>	<b>969</b>	<b>9 311</b>	<b>3 857</b>	<b>4,0</b>	<b>864</b>	<b>100,0</b>	<b>22,4</b>	<b>89,2</b>

Sources : MEN DEPP : système de gestion Ocean, session 2012. MEN DAF  
 Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie

## 2.4. Les concours du second degré privé

En 2012, 1 800 contrats ont été ouverts aux concours de personnels enseignants du second degré dans l'enseignement privé sous contrat (61,1 % aux concours externes/Cafep, 38,9 % aux concours internes/CAER) [Tableau 7].

En cinq ans, le nombre de candidats a baissé globalement de 27 % [Annexe 1] pour une offre de contrats en recul de 21 %. La baisse tendancielle se poursuit : -4,1 % de candidats présents en 2012. Avec l'application de la « masterisation », comme dans l'enseignement public, le vivier des candidats s'est réduit en 2011, ce qui a participé, cette année-là, à la forte baisse du nombre de candidats présents aux Cafep (-36,9 %). À la session 2012, le nombre de candidats augmente à nouveau pour la première fois depuis 2005 aux Cafep (+11,3 % par rapport à 2011) malgré moins de contrats offerts. En revanche, aux CAER, la baisse du nombre de candidats présents se poursuit (-12,1 % en 2012 comparée à 2011) suivant celle des contrats ouverts.

Le ratio de candidats présents par poste (ou taux d'attractivité) aux concours enseignants du second degré privé progresse à 5,5 en 2012, après son point bas à 4,6 en 2010. Il avait atteint un maximum de 7 en 2009 [Annexe 1]. Le taux d'attractivité aux Cafep s'établit à 3,6 en 2012. Les CAER sont plus sélectifs avec 8,6 candidats présents par poste.

Parmi les 4 000 candidats présents à un concours externe de l'enseignement du second degré privé (Cafep), 854 ont été admis à la session 2012, soit un taux de réussite global de 21,7 %, inférieur à celui des concours du public (26,2 %), quel que soit le concours. 28,6 % des contrats n'ont pas été pourvus au Cafep/Capes en 2012.

Le taux de réussite aux CAER (11,3 %) est très inférieur à celui des Cafep, conséquence d'une forte attractivité. Quasiment tous les contrats sont couverts par une admission.

**Tableau 7 – Concours de recrutement de personnels enseignants du 2<sup>nd</sup> degré privé**

	Contrats	Inscrits	Présents	Présents/ contrat	Admis	% sur l'ensemble des admis	% taux de réussite (admis/présents)	% taux de couverture (admis/contrats)
Capes (1)	804	5 831	2 761	3,4	574	37,4	20,8	71,4
Capeps	110	435	229	2,1	110	7,2	48,0	100,0
Capet	47	809	296	6,3	35	2,3	11,8	74,5
CAPLP	139	1 567	650	4,7	135	8,8	20,8	97,1
<b>Total concours externes/Cafep (2)</b>	<b>1 100</b>	<b>8 642</b>	<b>3 936</b>	<b>3,6</b>	<b>854</b>	<b>55,7</b>	<b>21,7</b>	<b>77,6</b>
Agrégation	100	2 367	1 479	14,8	92	6,0	6,2	92,0
Capes	386	5 066	3 191	8,3	384	25,1	12,0	99,5
Capeps	60	786	603	10,1	60	3,9	10,0	100,0
Capet	47	448	201	4,3	43	2,8	21,4	91,5
CAPLP	107	1 051	531	5,0	100	6,5	18,8	93,5
<b>Total concours internes/CAER (3)</b>	<b>700</b>	<b>9 718</b>	<b>6 005</b>	<b>8,6</b>	<b>679</b>	<b>44,3</b>	<b>11,3</b>	<b>97,0</b>
<b>Total</b>	<b>1 800</b>	<b>18 360</b>	<b>9 941</b>	<b>5,5</b>	<b>1 533</b>	<b>100,0</b>	<b>15,4</b>	<b>85,2</b>

(1) Le troisième concours est comptabilisé avec le concours externe.

(2) Concours d'accès à des listes d'aptitude aux fonctions de maître dans les classes du second degré sous contrat correspondants aux concours externes et troisièmes concours de l'enseignement public.

(3) Concours d'accès aux échelles de rémunération d'enseignants correspondants aux différents concours internes de recrutement de l'enseignement public.

Source : MEN DEPP : système de gestion Ocean, session 2012

Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie

### Les résultats au CAER/agrégation par discipline

Les taux de réussite sont relativement peu dispersés selon les disciplines, allant de 2,4 % en histoire et géographie à 9,2 % en

anglais, soit une moyenne de 6,2 % (7,1 % dans le secteur public) [Tableau 8]. Cette forte sélectivité est associée à une couverture élevée, souvent maximale, des contrats offerts.

**Tableau 8 – Nombre de contrats, d’inscrits, de présents et d’admis au CAER/agrégation**

	Contrats	Inscrits	Présents	Présents/ contrat	Admis	% taux de réussite (admis/ présents)	% taux de couverture (admis/contrats)
<b>Disciplines scientifiques</b>	<b>32</b>	<b>842</b>	<b>577</b>	<b>18,0</b>	<b>30</b>	<b>5,2</b>	<b>93,8</b>
dont : mathématiques	13	350	234	18,0	13	5,6	100,0
sciences de la vie, Terre et Univers	10	223	163	16,3	10	6,1	100,0
<b>Disciplines littéraires et sciences humaines</b>	<b>26</b>	<b>643</b>	<b>364</b>	<b>14,0</b>	<b>22</b>	<b>6,0</b>	<b>84,6</b>
dont : lettres modernes	12	275	163	13,6	12	7,4	100,0
histoire et géographie	6	168	85	14,2	2	2,4	33,3
<b>Langues</b>	<b>19</b>	<b>371</b>	<b>250</b>	<b>13,2</b>	<b>19</b>	<b>7,6</b>	<b>100,0</b>
dont : anglais	11	194	120	10,9	11	9,2	100,0
espagnol	5	146	108	21,6	5	4,6	100,0
<b>Disciplines professionnelles</b>	<b>10</b>	<b>232</b>	<b>127</b>	<b>12,7</b>	<b>10</b>	<b>7,9</b>	<b>100,0</b>
dont : économie et gestion	8	192	107	13,4	8	7,5	100,0
<b>Disciplines artistiques</b>	<b>5</b>	<b>100</b>	<b>56</b>	<b>11,2</b>	<b>3</b>	<b>5,4</b>	<b>60,0</b>
<b>Éducation physique et sportive</b>	<b>8</b>	<b>179</b>	<b>105</b>	<b>13,1</b>	<b>8</b>	<b>7,6</b>	<b>100,0</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>2 367</b>	<b>1 479</b>	<b>14,8</b>	<b>92</b>	<b>6,2</b>	<b>92,0</b>

Source : MEN DEPP : système de gestion Ocean, session 2012  
Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie

### Les résultats aux Capes, Capet et CAPLP par discipline

20,8 % des présents ont été admis, soit un taux de réussite inférieur de près de 11 points à celui du Capes externe du public [Tableau 9]. Comme dans l’enseignement public, les chances d’être lauréat à un concours externe de l’enseignement privé sont plus élevées au Capeps (48,0 %). Le taux de réussite au Cafep/Capet est le plus bas (11,8 %). Quel que soit le groupe de disciplines, les taux de réussite sont inférieurs à ceux du public. Les taux de couverture aux différents Cafep sont très contrastés. En général, au-dessous du seuil d’attractivité de 3,6 candidats présents par poste, tous les postes ne sont pas pourvus à quelques exceptions près (Cafep/Capes d’anglais, Capeps) [Graphique 3].

230 contrats n’ont pas été pourvus au Cafep/Capes, principalement dans les disciplines scientifiques.

Le taux de réussite au CAER/Capes (12,0 %) est comparable à celui du concours équivalent du public (11,4 %) : il varie de 8,1 % en espagnol à 17,6 % en sciences de la vie et de la Terre. Pour les autres concours internes, les chances de succès sont plus fortes que dans le public. Aux concours internes (CAER) du Capes, du Capeps et du CAPLP (disciplines d’enseignement général), en raison d’une attractivité relativement plus importante qu’aux concours externes (Cafep), quasiment tous les contrats offerts ont été pourvus. En revanche, 10 % à 12 % des contrats offerts au CAER/Capet et au CAER/CAPLP dans les disciplines professionnelles n’ont pas été pourvus.

**Tableau 9 – Nombre de contrats, d'inscrits, de présents et d'admis aux Cafep et CAER**

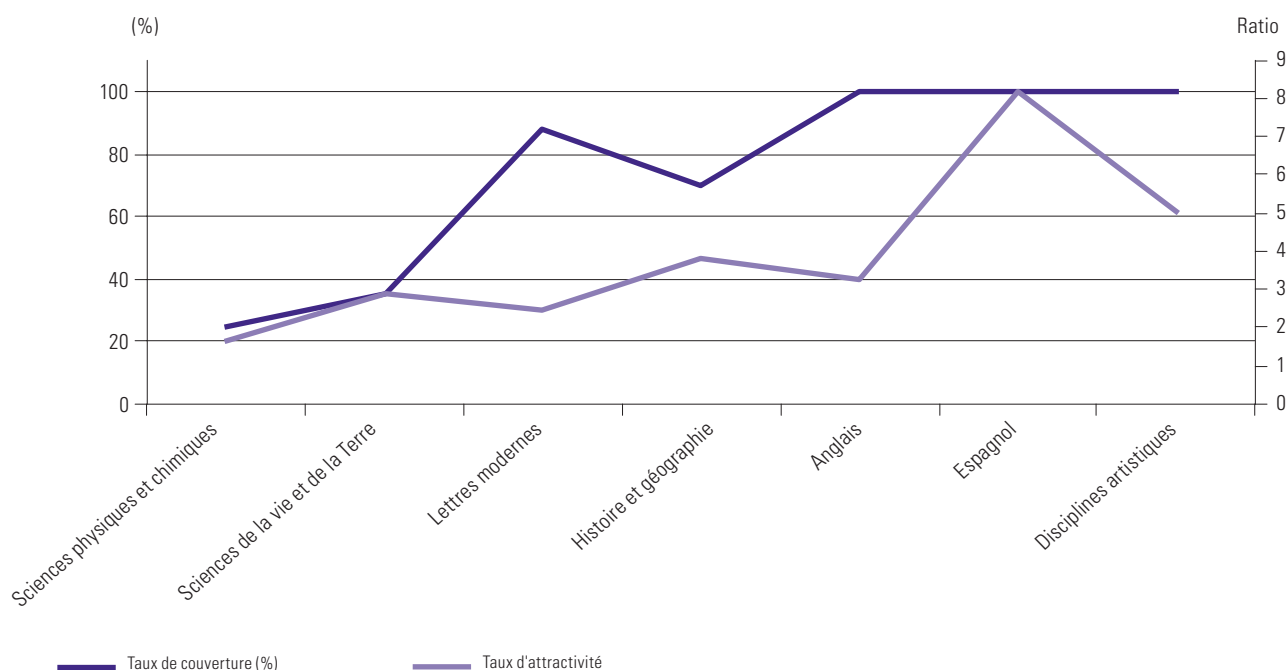
	Contrats	Inscrits	Présents	Présents/ contrat	Admis	% taux de réussite (admis/ présents)	% taux de couverture (admis/ contrats)	
Cafep/ Capes, Capet, CAPLP	<b>Capes :</b>							
	<b>Disciplines scientifiques</b>	<b>303</b>	<b>1 949</b>	<b>858</b>	<b>2,8</b>	<b>144</b>	<b>16,8</b>	<b>47,5</b>
	dont : sciences physiques et chimiques	125	526	207	1,7	31	15,0	24,8
	sciences de la vie et de la Terre	100	573	292	2,9	35	12,0	35,0
	<b>Disciplines littéraires et sciences humaines</b>	<b>294</b>	<b>2 142</b>	<b>977</b>	<b>3,3</b>	<b>227</b>	<b>23,2</b>	<b>77,2</b>
	dont : lettres modernes	120	624	296	2,5	106	35,8	88,3
	histoire et géographie	110	830	420	3,8	77	18,3	70,0
	<b>Langues</b>	<b>184</b>	<b>1 473</b>	<b>810</b>	<b>4,4</b>	<b>180</b>	<b>22,2</b>	<b>97,8</b>
	dont : anglais	125	811	410	3,3	125	30,5	100,0
	espagnol	40	498	327	8,2	40	12,2	100,0
	<b>Disciplines artistiques</b>	<b>23</b>	<b>267</b>	<b>116</b>	<b>5,0</b>	<b>23</b>	<b>19,8</b>	<b>100,0</b>
	<b>Total Capes (1)</b>	<b>804</b>	<b>5 831</b>	<b>2 761</b>	<b>3,4</b>	<b>574</b>	<b>20,8</b>	<b>71,4</b>
	<b>Capeps</b>	<b>110</b>	<b>435</b>	<b>229</b>	<b>2,1</b>	<b>110</b>	<b>48,0</b>	<b>100,0</b>
	<b>Capet</b>	<b>47</b>	<b>809</b>	<b>296</b>	<b>6,3</b>	<b>35</b>	<b>11,8</b>	<b>74,5</b>
	dont : sciences et techniques médico-sociales	19	69	23	1,2	14	60,9	73,7
	économie et gestion	13	415	152	11,7	13	8,6	100,0
	<b>CAPLP :</b>							
	<b>Disciplines d'enseignement général</b>	<b>61</b>	<b>765</b>	<b>272</b>	<b>4,5</b>	<b>61</b>	<b>22,4</b>	<b>100,0</b>
	dont : lettres-histoire et géographie	29	259	84	2,9	29	34,5	100,0
	anglais-lettres	14	135	52	3,7	14	26,9	100,0
<b>Disciplines professionnelles</b>	<b>78</b>	<b>802</b>	<b>378</b>	<b>4,8</b>	<b>74</b>	<b>19,6</b>	<b>94,9</b>	
dont : économie et gestion	25	326	158	6,3	25	15,8	100,0	
biotechnologies	20	118	52	2,6	20	38,5	100,0	
<b>Total CAPLP</b>	<b>139</b>	<b>1 567</b>	<b>650</b>	<b>4,7</b>	<b>135</b>	<b>20,8</b>	<b>97,1</b>	
CAER/ Capes, Capet, CAPLP	<b>Capes :</b>							
	<b>Disciplines scientifiques</b>	<b>105</b>	<b>1 256</b>	<b>784</b>	<b>7,5</b>	<b>105</b>	<b>13,4</b>	<b>100,0</b>
	dont : sciences de la vie et de la Terre	60	522	340	5,7	60	17,6	100,0
	<b>Disciplines littéraires et sciences humaines</b>	<b>172</b>	<b>2 089</b>	<b>1 323</b>	<b>7,7</b>	<b>168</b>	<b>12,7</b>	<b>97,7</b>
	dont : lettres modernes	60	923	584	9,7	60	10,3	100,0
	histoire et géographie	65	734	482	7,4	65	13,5	100,0
	<b>Langues</b>	<b>95</b>	<b>1 414</b>	<b>883</b>	<b>9,3</b>	<b>97</b>	<b>11,0</b>	<b>102,1</b>
	dont : anglais	60	727	448	7,5	60	13,4	100,0
	espagnol	25	511	334	13,4	27	8,1	108,0
	<b>Disciplines artistiques</b>	<b>14</b>	<b>307</b>	<b>201</b>	<b>14,4</b>	<b>14</b>	<b>7,0</b>	<b>100,0</b>
	<b>Total Capes</b>	<b>386</b>	<b>5 066</b>	<b>3 191</b>	<b>8,3</b>	<b>384</b>	<b>12,0</b>	<b>99,5</b>
	<b>Capeps</b>	<b>60</b>	<b>786</b>	<b>603</b>	<b>10,1</b>	<b>60</b>	<b>10,0</b>	<b>100,0</b>
	<b>Capet</b>	<b>47</b>	<b>448</b>	<b>201</b>	<b>4,3</b>	<b>43</b>	<b>21,4</b>	<b>91,5</b>
	dont : sciences et techniques médico-sociales	17	88	44	2,6	17	38,6	100,0
	économie et gestion	22	308	144	6,5	22	15,3	100,0
	<b>CAPLP :</b>							
	<b>Disciplines d'enseignement général</b>	<b>50</b>	<b>607</b>	<b>285</b>	<b>5,7</b>	<b>50</b>	<b>17,5</b>	<b>100,0</b>
	dont : lettres-histoire et géographie	24	257	127	5,3	24	18,9	100,0
	anglais-lettres	15	124	58	3,9	15	25,9	100,0
	<b>Disciplines professionnelles</b>	<b>57</b>	<b>444</b>	<b>246</b>	<b>4,3</b>	<b>50</b>	<b>20,3</b>	<b>87,7</b>
dont : biotechnologies	20	145	82	4,1	20	24,4	100,0	
<b>Total CAPLP</b>	<b>107</b>	<b>1 051</b>	<b>531</b>	<b>5,0</b>	<b>100</b>	<b>18,8</b>	<b>93,5</b>	

(1) Le troisième concours est comptabilisé avec le concours externe.

Source : MEN DEPP : système de gestion Ocean, session 2012

Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie

**Graphique 3 – Les taux d’attractivité et de couverture au Cafep/Capes par discipline**



Source : MEN DEPP : système de gestion Ocean, session 2012  
 Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie

### 3. Les résultats aux concours de personnels non enseignants

#### 3.1. Les concours de personnels de direction et d’inspection

4 100 candidats étaient présents aux concours de personnels de direction à la session 2012 [Tableau 10]. 800 candidats ont été admis. Le concours de deuxième classe représente près de

94 % des lauréats. Dans un contexte où tous les postes ont été pourvus pour les deux concours, le taux de réussite s’élève respectivement à 25,1 % au C1 et 19,2 % au C2.

**Tableau 10 – Concours de recrutement de personnels de direction**

	Postes	Inscrits	Présents	Présents/poste	Admis	% taux de réussite (admis/présents)	% taux de couverture (admis/postes)
Première classe – C1	50	219	199	4,0	50	25,1	100,0
Deuxième classe – C2	750	4 266	3 913	5,2	750	19,2	100,0
<b>Total</b>	<b>800</b>	<b>4 485</b>	<b>4 112</b>	<b>5,1</b>	<b>800</b>	<b>19,5</b>	<b>100,0</b>

Source : MEN-MESR DGRH, session 2012  
 Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie

125 postes ont été offerts au concours de recrutement d'inspecteurs de l'éducation nationale (IEN), 75 à celui d'inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) [Tableau 11]. L'attractivité des concours d'inspecteurs est particulièrement contrastée : plus de 8 candidats pour un poste aux

concours d'IEN contre moins de 4 aux concours d'IA-IPR. Les IEN représentent 64,6 % des recrutements de personnels d'inspection. Pour ce concours, le taux d'attractivité étant important, tous les postes sont pourvus, contre neuf sur dix au concours d'IA-IPR.

**Tableau 11 – Concours de recrutement de personnels d'inspection**

	Postes	Inscrits (1)	Inscrits/poste	Admis	% taux de réussite (admis/inscrits)	% taux de couverture (admis/postes)
IEN	125	1 028	8,2	124	12,1	99,2
IA-IPR	75	270	3,6	68	25,2	90,7
<b>Total</b>	<b>200</b>	<b>1 298</b>	<b>6,5</b>	<b>192</b>	<b>14,8</b>	<b>96,0</b>

(1) Les inscrits sont les candidats dont les dossiers sont examinés.  
Source : MEN-MESR DGRH, session 2012  
Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie.

En cinq ans, le nombre de candidats aux concours de personnels de direction et d'inspection a progressé de près d'un quart [Annexe 2] pour une offre de postes variant de 1 200 à 1 000.

Le taux d'attractivité s'établit à 5,4 en 2012, après son point bas à 3,7 en 2008. Il était proche de 6 en 2011 [Annexe 2].

### 3.2. Les concours de personnels ASS

À la session 2012, le regroupement des personnels ATSS est devenu ASS, les techniciens de laboratoire ayant été intégrés aux ITRF. Les recrutements s'opèrent désormais dans le corps des techniciens de recherche et de formation.

1 800 postes ont été offerts aux différents concours de recrutement de personnels ASS (58,2 % aux concours externes, 41,8 % aux concours internes) [tableau 12]. 9 postes sur 10 correspondent à des concours déconcentrés (secrétaire et adjoint administratifs, infirmier, assistant de service social) et près des trois quarts sont destinés à la filière administrative.

Les concours de ces personnels enregistrent une légère hausse du nombre de candidats entre les sessions 2011 et 2012 [annexe 3]. Le taux d'attractivité progresse en 2012, avec 18,6 candidats pour un poste [annexe 3].

5,9 % des présents aux concours externes ont été admis, 4,4 % aux concours internes. La filière administrative enregistre des taux de réussite particulièrement faibles dans les deux voies de recrutement par rapport à la filière sociale et de santé où tous les postes n'ont pas été pourvus.

93,5 % des postes ont été pourvus aux concours externes ; tous les corps font le plein, à l'exception des médecins et des infirmiers. Aux concours internes, la quasi-totalité des postes ouverts a été pourvue, à l'exception du concours d'assistant de service social.

Du fait de la nomination de lauréats inscrits sur les listes complémentaires, les taux de couverture effectifs sont de fait supérieurs : 1 152 agents ont été nommés aux concours externes, 803 aux concours internes.

**Tableau 12 – Nombre de postes, d'inscrits, de présents et d'admis aux concours externes et internes**

		Postes	Inscrits	Présents	Présents/ poste	Admis	% taux de réussite (admis/ présents)	% taux de couverture (admis/postes)
Concours externes	Attaché d'administration (1)							
	Secrétaire administratif de classe normale (2)	267	14 151	6 154	23,0	267	4,3	100,0
	Secrétaire administratif de classe supérieure (3)	81	4 536	1 623	20,0	81	5,0	100,0
	Adjoint administratif de 1 <sup>re</sup> classe (2)	269	14 455	7 126	26,5	269	3,8	100,0
	<b>Total filière administrative</b>	<b>617</b>	<b>33 142</b>	<b>14 903</b>	<b>24,2</b>	<b>617</b>	<b>4,1</b>	<b>100,0</b>
	Médecin (4)	47	54	41	0,9	31	75,6	66,0
	Assistant de service social	59	434	339	5,7	59	17,4	100,0
	Infirmier (5)	329	1 628	1 287	3,9	277	21,5	84,2
	<b>Total filière sociale et de santé</b>	<b>435</b>	<b>2 116</b>	<b>1 667</b>	<b>3,8</b>	<b>367</b>	<b>22,0</b>	<b>84,4</b>
	<b>Total ASS</b>	<b>1 052</b>	<b>35 258</b>	<b>16 570</b>	<b>15,8</b>	<b>984</b>	<b>5,9</b>	<b>93,5</b>
Concours internes	Attaché d'administration	68	5 909	3 578	52,6	68	1,9	100,0
	Secrétaire administratif de classe normale (2)	299	10 781	6 979	23,3	298	4,3	99,7
	Secrétaire administratif de classe supérieure (3)	76	4 744	2 757	36,3	76	2,8	100,0
	Adjoint administratif de 1 <sup>re</sup> classe (2)	274	5 946	3 625	13,2	273	7,5	99,6
	<b>Total filière administrative</b>	<b>717</b>	<b>27 380</b>	<b>16 939</b>	<b>23,6</b>	<b>715</b>	<b>4,2</b>	<b>99,7</b>
	Conseiller technique de service social (7)	21	52	46	2,2	21	45,7	100,0
	Assistant de service social	19	14	10	0,5	4	40,0	21,1
	<b>Total filière sociale et de santé</b>	<b>40</b>	<b>66</b>	<b>56</b>	<b>1,4</b>	<b>25</b>	<b>44,6</b>	<b>62,5</b>
	<b>Total ASS</b>	<b>757</b>	<b>27 446</b>	<b>16 995</b>	<b>22,5</b>	<b>740</b>	<b>4,4</b>	<b>97,8</b>

(1) Le recrutement externe d'attaché d'administration se fait par la voie des instituts régionaux d'administration (IRA).

(2) Pour la session 2012, les concours de secrétaire administratif de classe normale et d'adjoint administratif de 1<sup>re</sup> classe sont des concours interministériels.

(3) Y compris administration centrale.

(4) Depuis la session 2009, le concours de médecin est un concours unique sur titres et travaux comptabilisé dans les concours externes.

(5) Depuis la session 2004, le concours d'infirmier est un concours unique comptabilisé dans les concours externes.

(6) Le troisième concours est comptabilisé avec le concours externe.

(7) Le concours unique de conseiller technique de service social est comptabilisé dans les concours internes.

(8) Le concours de conservateur des bibliothèques réservé aux chartistes est comptabilisé avec le concours interne de conservateur.

Sources : MEN DEPP : système de gestion Ocean, session 2012. MEN-MESR DGRH

Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie

### 3.3. Les examens professionnels de personnels ASS

4 200 candidats étaient présents aux examens professionnels de personnels ASS pour 840 postes offerts [tableau 13], soit 5 candidats pour 1 poste. Le nombre de candidats progresse de 10,5% [annexe 3].

Les recrutements sont composés principalement des examens professionnels de secrétaire administratif de classe supérieure et d'attaché principal d'administration. Le taux de réussite global s'établit à 19,9%. La quasi-totalité des postes a été pourvue.

**Tableau 13 – Nombre de postes, d'inscrits, de présents et d'admis aux examens professionnels de personnels ASS**

	Postes	Inscrits	Présents	Présents/ poste	Admis	% taux de réussite (admis/ présents)	% taux de couverture (admis/ postes)
Attaché principal d'administration	287	1 005	951	3,3	283	29,8	98,6
Secrétaire administratif de classe exceptionnelle (CE) (1)	194	547	529	2,7	185	35,0	95,4
Secrétaire administratif de classe supérieure (CS) (1)	362	3 487	2 693	7,4	362	13,4	100,0
<b>Total ASS</b>	<b>843</b>	<b>5 039</b>	<b>4 173</b>	<b>5,0</b>	<b>830</b>	<b>19,9</b>	<b>98,5</b>

(1) Y compris administration centrale.

Sources : MEN DEPP : système de gestion Ocean, session 2012. MEN-MESR DGRH

Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie

---

## POUR EN SAVOIR PLUS

*Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, MEN-DEPP, 2013.*

« Les concours de recrutement de professeurs des écoles dans l'enseignement public à la session 2012 », *Note d'information* 13.17 MEN-DEPP, août 2013.

« Les concours de recrutement de personnels enseignants du second degré dans l'enseignement public : le nombre de candidats remonte à la session 2012 », *Note d'information* 13.23, MEN-DEPP, octobre 2013.

*Tableaux statistiques*, n° 7 167, 7 166, MEN-DEPP.

*Séries chronologiques de données statistiques sur le système éducatif*, MEN-DEPP.

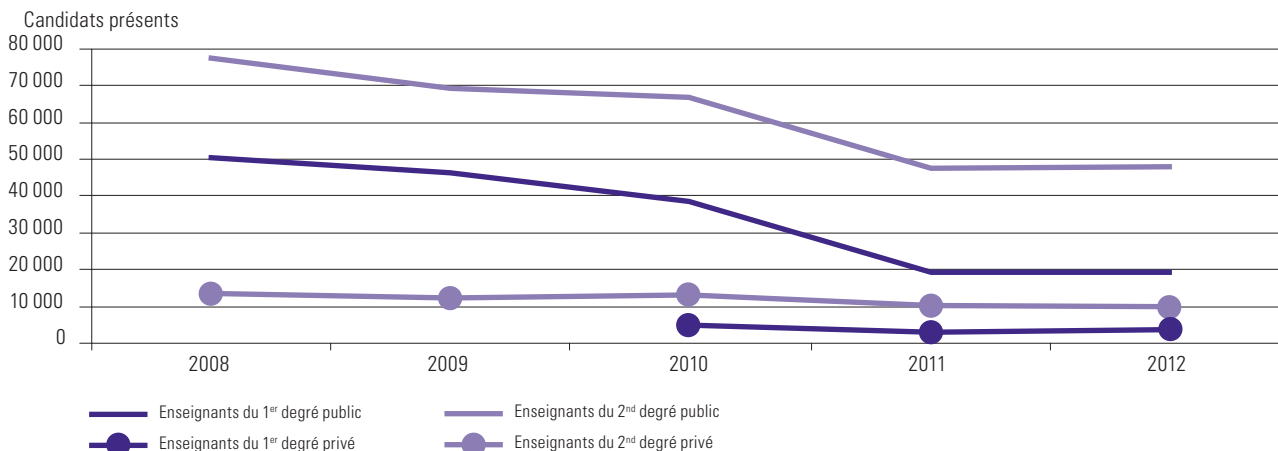
---



## Annexes

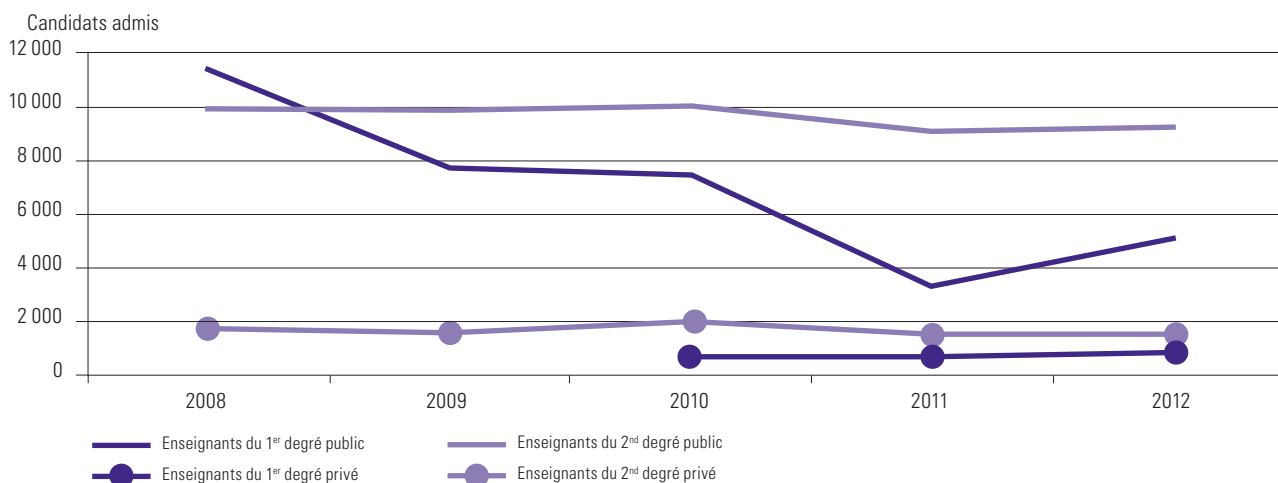
### Annexe 1 – Concours de personnels enseignant : évolution du nombre de présents et d'admis, évolution du taux d'attractivité

#### Évolution du nombre de présents



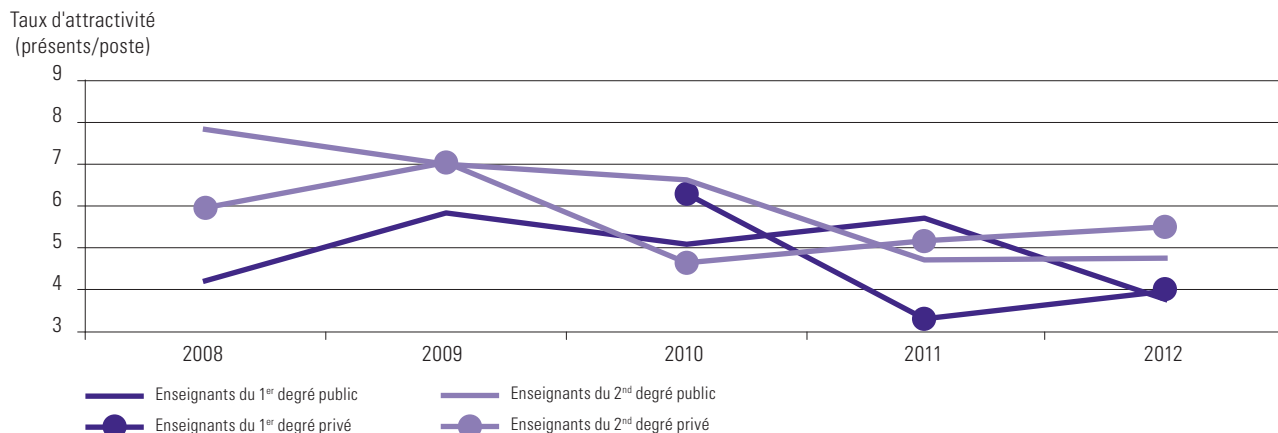
Sources : MEN DEPP : système de gestion Ocean, session 2012. MEN-MESR DGRH  
 Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie

#### Évolution du nombre d'admis



Sources : MEN DEPP : système de gestion Ocean, session 2012. MEN-MESR DGRH  
 Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie

#### Évolution du taux d'attractivité

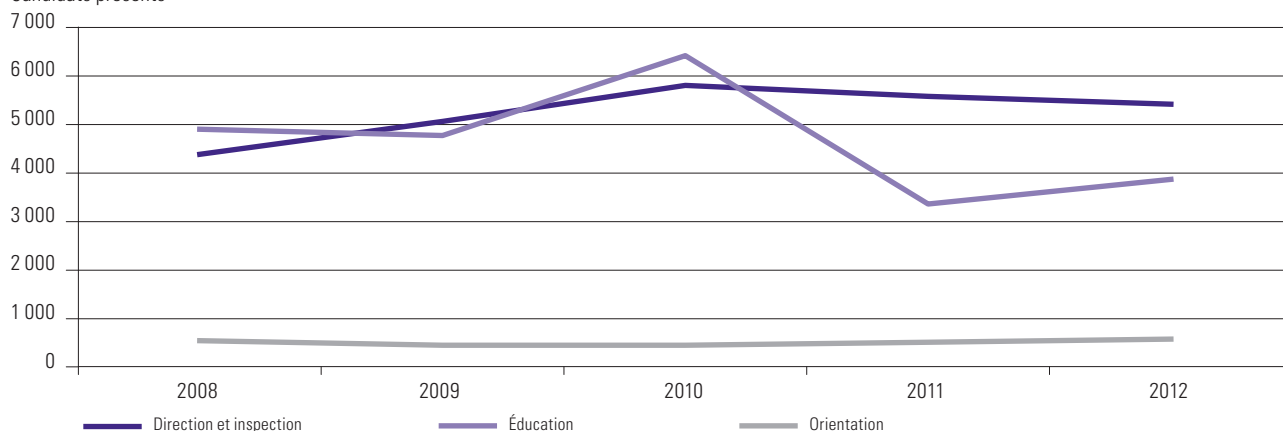


Sources : MEN DEPP : système de gestion Ocean, session 2012. MEN-MESR DGRH  
 Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie

## Annexe 2 – Concours de personnels de direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation : évolution du nombre de présents et d'admis, évolution du taux d'attractivité

### Évolution du nombre de présents

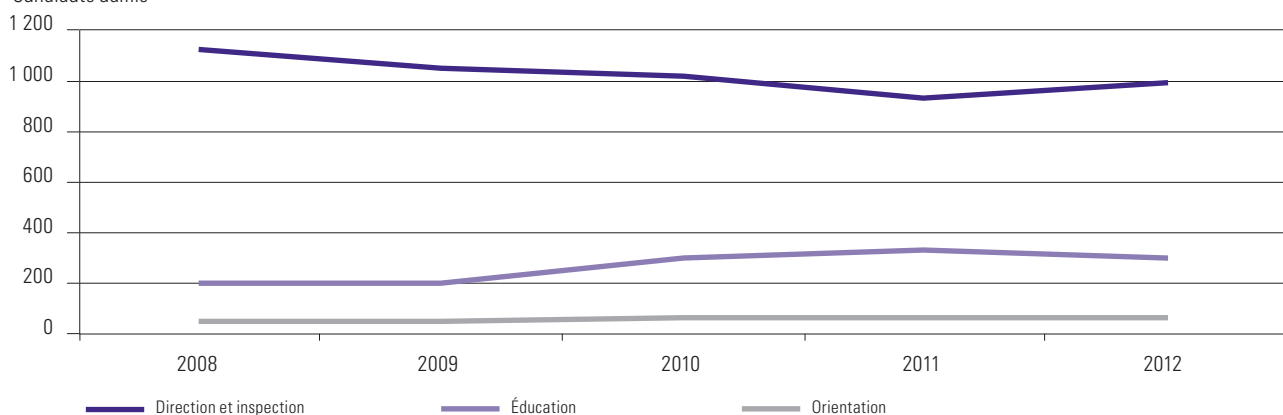
Candidats présents



Sources : MEN DEPP : système de gestion Ocean, session 2012. MEN-MESR DGRH  
Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie

### Évolution du nombre d'admis

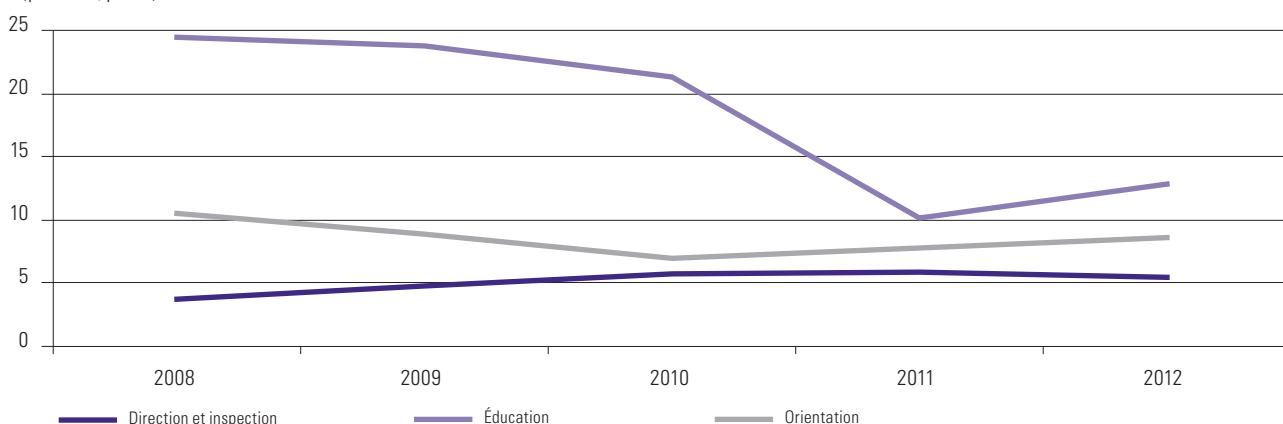
Candidats admis



Sources : MEN DEPP : système de gestion Ocean, session 2012. MEN-MESR DGRH  
Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie

### Évolution du taux d'attractivité

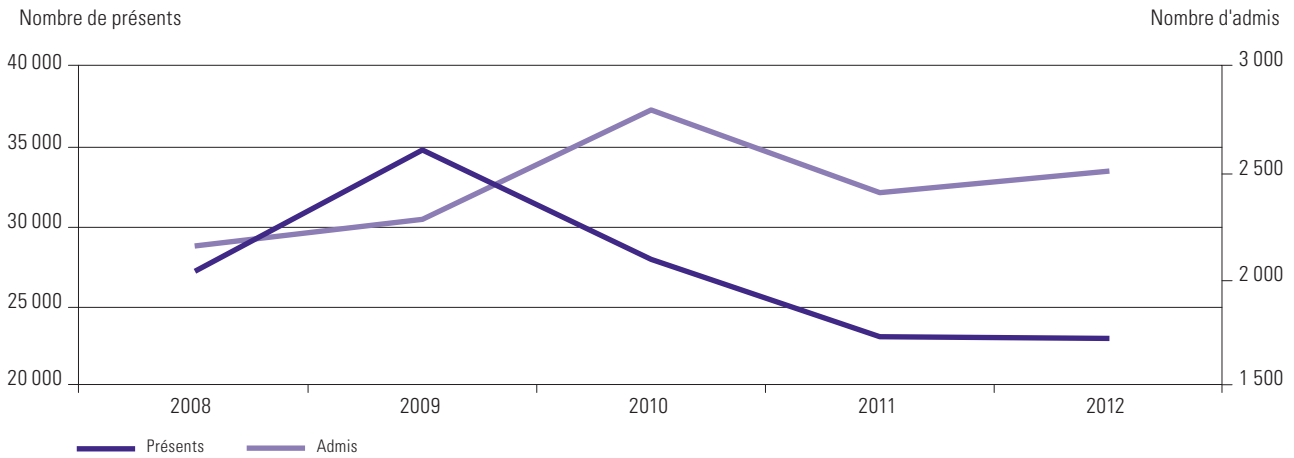
Taux d'attractivité  
(présents/poste)



Sources : MEN DEPP : système de gestion Ocean, session 2012. MEN-MESR DGRH  
Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie

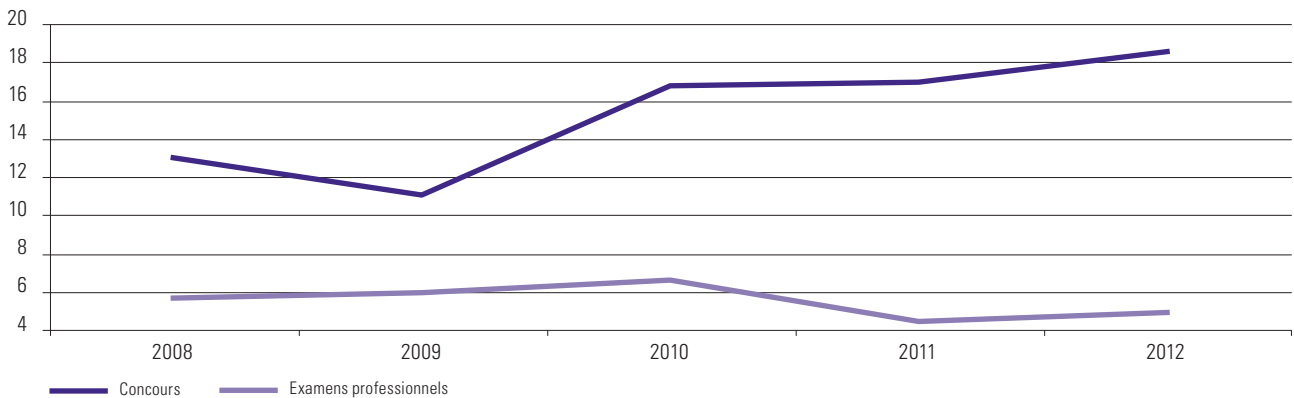
### Annexe 3 – Concours et examens professionnels de personnels ASS : évolution du nombre de présents et d'admis, évolution du taux d'attractivité

#### Concours : évolution du nombre de candidats présents et admis



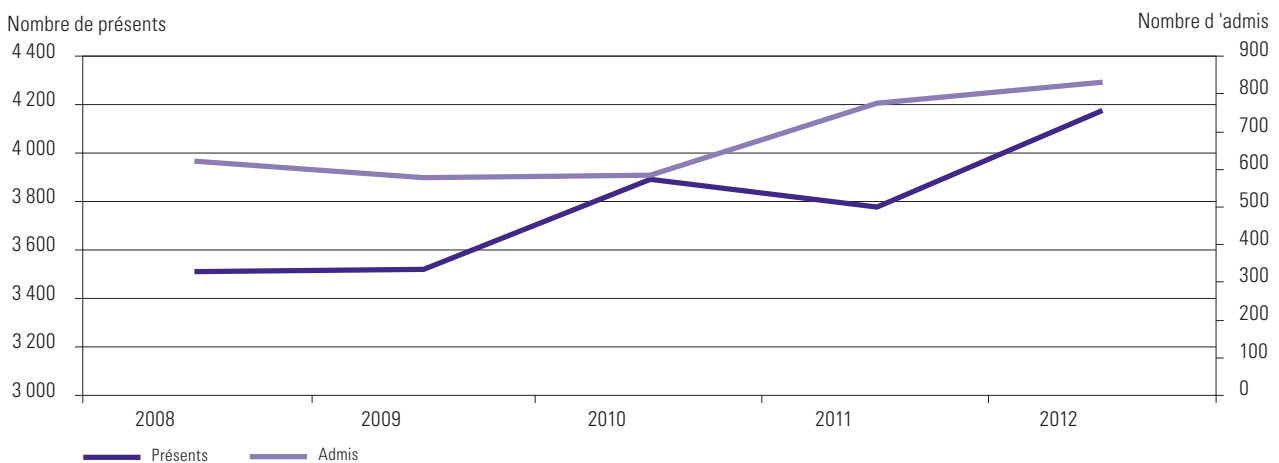
Remarque : à la session 2012, les personnels de laboratoire ont été intégrés dans les corps correspondants de la filière ITRF. Ils sont donc exclus de la rétrospective.  
Sources : MEN DEPP/système de gestion Ocean, session 2012. MEN-MESR DGRH  
Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie

#### Concours et examens professionnels : évolution du taux d'attractivité



Remarque : à la session 2012, les personnels de laboratoire ont été intégrés dans les corps correspondants de la filière ITRF. Ils sont donc exclus de la rétrospective.  
Sources : MEN DEPP/système de gestion Ocean, session 2012. MEN-MESR DGRH  
Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie

#### Examens professionnels : évolution du nombre de candidats présents et admis



Sources : MEN DEPP/système de gestion Ocean, session 2012. MEN-MESR DGRH  
Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie